

Match de basket à Chalon-sur-Saône : Forte mobilisation en solidarité avec Layli devant le tribunal

Le club de basket « L'élan de Chalon » ne s'est pas porté partie civile et n'avait donc aucune plainte envers le sympathisant de la cause palestinienne : seul le procureur représentant l'état était plaignant !

Le juge avait requis 3000 euros d'amende, après la plaidoirie très appréciée de l'avocate et le délibéré, Layli se voit condamné à 1000 euros d'amende avec sursis et interdiction temporaire de participer aux événements sportifs.

Layli remercie le soutien de tous les présents et tous ceux qui l'ont soutenu ! Voici ce qu'il a publié sur son réseau social :

Salam aleykoum et bonjour à tous. Je tiens à remercier tout le monde du soutien. Le combat continue et ne s'arrête pas là. J'ai été condamné à une amende de 1000 euros avec sursis (c'est à dire que je ne payes pas tant que je ne commets pas de délit pendant 5 ans). Egalement une interdiction de tout complexe sportif pendant 6 mois. Et la confiscation de mon drapeau palestinien et mon tee-shirt.

- ▶ Voir les photos sur le journal de Saône et Loire
- ▶ Interview en vidéo de Layli sur le journal de Saône et Loire
- ▶ Voir la vidéo sur le journal de Saône et Loire

COMMUNIQUE DU COLLECTIF 69 PALESTINE

Layli, sympathisant de la cause palestinienne, après avoir pénétré à l'intérieur du stade au cours du match de basket Chalon / Tel Aviv avec un drapeau palestinien, a passé une nuit en cellule et se voit convoqué le 09 Novembre prochain au tribunal de Grande instance de Chalon sur Saône.

Nous déclarons notre totale solidarité avec Layli, dans sa démarche citoyenne et pacifique.

En effet, lorsque ses sportifs ou équipes sportives participent à des compétitions internationales prestigieuses, Israël bénéficie d'une reconnaissance mondiale et de l'image trompeuse d'un État qui serait « fair-play ».

Alors qu'en réalité Israël viole les résolutions de l'ONU et le droit international, développe la colonisation, applique une politique discriminatoire à l'égard du peuple palestinien, dans l'indifférence et même avec l'encouragement de la France et de l'Europe.

Ainsi l'accord commercial préférentiel ACAA entre l'Europe et Israël ne vient-il pas d'être approuvé par le parlement européen le 23 octobre ?

De même l'UEFA récompense Israël en attribuant l'organisation de l'Euro des moins de 21 ans par l'UEFA en 2013 alors que la vie et les carrières de nombreux sportifs palestiniens talentueux sont empêchés ; Mahmoud Sarsak en est le meilleur exemple !

Il est donc tout à leur honneur que des personnes se dressent contre cette discrimination pour rappeler citoyens et élus à leur devoir !

Non à la criminalisation du militantisme !

Nous dénonçons la tendance à criminaliser les mouvements

citoyens qui s'est développée sous la présidence de Nicolas Sarkozy et, pour ce qui nous concerne, les actes de solidarité avec la cause palestinienne.

Nous sommes particulièrement inquiets devant les conditions dans lesquelles se sont tenues ce match selon le récit de Layli lui même et du

journal de Saône et Loire qui rapporte que les policiers de Chalon renforcés par des équipes du grand Est, [étaient] sous

le contrôle de deux agents du Mossad (les services secrets israéliens) !

L'action de Layli, totalement pacifique, est sans rapport avec le traitement qu'on lui a infligé (coups, insultes, menottes). C'est totalement inacceptable !

Des militants de la campagne BDS, présents dans le stade, rapportent également l'ampleur de l'encadrement policier qui les a empêchés de faire le moindre mouvement.



Nous appelons au soutien de Layli

► En participant au rassemblement devant le Tribunal de Grande instance le 9 novembre à 14 h

4 rue Emiland-Menand, CHALON SUR SAONE

Des co-voiturages seront assurés (à partir de Lyon contacter palestine69@orange.fr).

Plusieurs trains sont disponibles à partir de la gare de la gare de la Part Dieu.

► En le soutenant financièrement pour qu'il puisse assurer sa défense.

Adresser un chèque, même modeste, à l'ordre de collectif 69 Palestine à l'adresse suivante :

Collectif 69 de soutien au peuple palestinien C/O Maison du Peuple 147 avenue du Général Frère 69008 Lyon »

(Merci de noter « Pour Layli » au dos du chèque)

► Possibilité de donner par virement. Bien indiquer en commentaire « Pour Layli avec votre Nom et prénom »

RIB

Banque Guichet Compte clé

13907 00000 80746122602 08

En Afrique du Sud, la société civile internationale a contribué à la disparition de l'apartheid par le boycott notamment sportif ; le large mouvement international de BDS obligera l'état d'Israël à respecter le droit international !

Ce ne sont pas les citoyen-nes engagé(e)s et non violent(e)s qu'il faut poursuivre, mais le régime d'apartheid israélien !

Lorsque ses sportifs ou équipes sportives participent à des compétitions internationales prestigieuses, Israël bénéficie d'une reconnaissance mondiale et de l'image trompeuse d'un État qui serait « fair play ». Cela contribue à normaliser sa politique d'apartheid à l'égard du peuple palestinien, une situation injuste et illégale au regard du droit international.

C'est pour refuser et protester contre cette normalisation par le sport qu'étaient présents à ce match plusieurs membres de la Campagne BDS.

Nous exigeons la relaxe immédiate de Layli !

Ce n'est pas les citoyen-nes engagés et non violents de la Campagne BDS qu'il faut poursuivre, mais le régime d'apartheid israélien

Voici le récit de Layli :

Comment j'ai été brutalisé par le Mossad, dans mon pays.

Voici le récit exact de ce qui s'est passé vendredi soir au match de basket qui se déroulait à Chalon sur Saône, où l'équipe de la ville jouait contre l'équipe israélienne du Maccabi Tel Aviv.

Je suis venu au match avec un drapeau dans l'intention de l'exposer dans les tribunes pour exprimer mon soutien au peuple palestinien. Mais le stade se trouvait quadrillé de policiers en civil et en uniformes, ainsi que de chiens, et très vite d'autres jeunes visiblement en déplacement pour la même cause ont été arrêtés, fouillés, interrogés, et encerclés de policiers les empêchant de faire le moindre mouvement.

Voyant qu'ils étaient ainsi immobilisés, j'ai décidé de montrer le drapeau palestinien que j'avais gardé sur moi, et suis entré sur le terrain quelques secondes avec mon drapeau visible, avant d'être ceinturé et embarqué. [voir la vidéo]

Une dizaine d'agents de sécurité en costumes noirs m'ont escorté dans les coulisses du Colisée, dont l'un particulièrement virulent qui me mettait des gros coups de poing dans le crâne, à l'arrière de la tête, pendant mon parcours jusqu'au responsable du dispositif.

Certains ne parlaient pas français entre eux, et je fus

davantage renseigné, quand l'un d'entre eux s'arrêta pour demander aux autorités locales de vérifier l'identité d'un journaliste qui se trouvait dans le carré de presse .

Apprenant qu'il était palestinien (et journaliste) il demanda son évacuation et son embarcation au poste pour interrogatoire.

A la lecture du reportage publié par le quotidien local « Le Journal de Saône-et-Loire », j'ai appris, après ma libération, des détails supplémentaires sur l'implication directe du Mossad, de A à Z, dans le déroulement de la soirée à Chalon sur Saône. Ce que je trouve particulièrement choquant. J'appris également qu'une femme avait été arrêtée pour avoir brandi un drapeau palestinien à la sortie du stade, une fois le match terminé ! Elle ne fut libérée qu'à 6 H du matin.

Une fois mis en cellule, j'ai eu droit à diverses insultes de la part de policiers qui venaient me traiter de « Pauv' con » et autres amabilités. Puis l'officier de police judiciaire vint me dire que j'allais être inculpé pour incitation à la haine raciale. Alors que je réfutais une telle accusation, il me déclara que c'est lui décidait, pas moi.

Une femme médecin est ensuite venue me sermonner de manière arrogante. Je lui ai dit de s'occuper de m'ausculter et signalé les coups qui m'avaient été portés au crâne, sans que cela ait l'air de la troubler. Je fus ensuite renvoyé dans ma cellule, où je me retrouvai en compagnie d'une personne âgée et ivre, alors qu'il n'y avait qu'un seul lit dans ce local exigu.

Après audition le lendemain, où je n'avais rien à déclarer, il me fut signifié à 13 H 30 que j'allais être déféré devant un tribunal pour une comparution immédiate.

A 15 H, quand ce fut mon tour de comparaître, le juge me posa une série de questions pour savoir si la haine était le moteur de mon action. Je répondis que mon geste, parfaitement

pacifique, avait pour but de dénoncer la politique d'un Etat et que j'avais pour amis des Israéliens, qui eux aussi s'opposaient dans leur pays à la politique coloniale et aux exactions contre les Palestiniens.

Après une suspension de séance, le juge fit savoir qu'il acceptait mon refus d'une comparution immédiate et ma demande de report du procès, afin que je puisse préparer ma défense.

Mon procès aura donc lieu le vendredi 9 novembre prochain à 15 H au Tribunal de grande Instance (TGI) de Chalon sur Saone, et je vous remercie de votre présence et de votre soutien face à cette manière d'inverser les rôles, et de vouloir criminaliser des personnes qui luttent pour le respect des droits de l'homme et du Droit International.

Layli

Vendredi, 26 Octobre 2012

Layli, un sympathisant de la Campagne BDS a été arrêté hier pour avoir pénétré à l'intérieur d'un stade avec un drapeau palestinien et passera en procès le 09 Novembre prochain à Chalon Sur Saône.

D'après cet article [journal de Saône et Loire] , des agents du Mossad étaient présents au sein du stade :

Lire aussi cet article

Lire sur electronic.intifada.net

La Campagne BDS France demande la libération immédiate du sympathisant arrêté à Chalon sur Saône lors de ce match.

Israël viole impunément les résolutions de l'ONU et le droit international depuis plus de soixante ans et applique une politique discriminatoire, pouvant être qualifié juridiquement

d'apartheid, à l'égard de toutes les composantes du peuple palestinien. Celle-ci détruit la vie et les carrières de nombreux sportifs palestiniens talentueux et empêche lourdement le développement du sport palestinien.

En se voyant attribuer l'organisation de l'Euro des moins de 21 ans par l'UEFA en 2013, Israël bénéficie d'une reconnaissance trompeuse qui en réalité normalise une situation injuste et illégale.

C'est pour attirer l'attention sur cette situation injuste et inacceptable que plusieurs membres de la Campagne BDS étaient présents hier lors de ce match.

La forte présence du Mossad, le déploiement de chiens policiers flairant la présence éventuelle de dynamite, le déplacement des sportifs israéliens sous haute escorte : toutes ces « précautions » témoignent du succès grandissant de la campagne internationale de boycott, désinvestissement et sanctions pour que l'Etat d'Israël cesse sa politique de dépossession, de colonisation et d'apartheid contre le peuple palestinien.

Ce n'est pas les citoyen-nes engagés et non violents de la Campagne BDS qu'il faut poursuivre, mais le régime d'apartheid israélien !

La Campagne BDS France